



Règlement ASCAP POKER

REG_ASCAP

V16 du 27.06.2026

Table des matières

Description de la modification	2
Règlement intérieur	3
Organisation.....	3
Adhésion	3
Assemblée générale.....	3
Commission ASCAP Poker	3
Admission des adhérents.....	3
Exclusion	4
Perte de la qualité d'adhérent	4
Cas Particuliers.....	4
Responsabilité.....	4
Mesures de Police	4
Droit d'image	4
Modification du règlement intérieur	5
Règles de jeu	5
Règles de vie	5
Règlement des événements	5
Championnat Live Hebdomadaire	5
Participation aux soirées	5
Classements championnat	6
Les TenOr - FishOr	6
Tournois Internes, Maint Event & Assemblée Générale	7
Nombre :	7
Descriptifs :	7
Règles applicables :	7
Championnat de France par Equipe & Individuel du Poker Associatif (C.F.E.P.A. & C.F.I.P.A.)	8
Sélection des joueurs pour l'équipe C.F.E.P.A. :	8
Sélection des joueurs pour le C.F.I.P.A. :	8

Version	Description de la modification	Date
Or	Création	01.02.2010
V1	Commission : précision sur le fonctionnement de la commission et sur les dispositions en cas de démission du président Frais de déplacement : définition des frais remboursés par l'association concernant les déplacements	01.09.2012
V2	Cotisation : précision sur les cotisations existantes et ajout des nouvelles cotisations et réductions possibles au cours de l'année.	04.12.2012
V3	Ajout du statut adhérent VIP.	27.11.2013
V4	Ajout des conditions de remboursement pour le Main Event.	28.01.2014
V5	Modification de la partie règles du jeu.	12.11.2015
V6	Suppression statut « membre VIP », Création statut « partenaire ». Mise à jour des mesures de police. Mise à jour du mode de sélection de joueurs pour le C.N.E.C Précisions sur l'organisation C.N.I.C. Mise à jour des Règles particulières au championnat Live hebdomadaire. Ajout paragraphe Tournois Internes. Ajout du lien vers les règles du jeu officiel. Ajout du paragraphe Règlement classements pour le Championnat. Live, TenOr FishOr et Cash Game.	15.11.2018
V7	Mise à jour des tarifs des cotisations. Changement de la méthode de calcul du classement du championnat live. Suppression du FishOr. Ajout arrondi des récompenses annuelles à l'entier supérieur. Ajustement de l'horaire de fin de partie du cash game fictif. Mise à jour règlement MAIN EVENT. Mise à jour règlement Cash Game.	12.12.2019
V8	Changement du bonus attribué chaque soirée – bonus pour les 24 premiers au lieu des 8 premiers. Complément d'information sur les cotisations loisir – ajout cotisation loisir online.	24.01.2020
V9	Basculement en année scolaire. Changement dates des tournois internes ainsi que de l'assemblée Générale. Retour du FishOr et changement de date pour les tables TenOr et FishOr. Conditions de participation à l'Assemblée Générale et tournoi BBQ. Sélection des joueurs pour l'équipe C.N.E.C.	15.08.2020
V10	Mise à Jour des tarifs d'adhésion. Ajout du partenaire TexApoker. Mise à jour date des tournois internes.	01/07/2021
V11	Précision sur l'attribution du Fish de l'année. Evolution du mode de calcul du classement. Mise à jour qualifications TenOr & FishOr. Précision Main Event pour les adhérents compétition. Inscriptions tardives. Suppression du Cash Game. Mise en place de sessions C.N.E.C et modification des qualifications pour la team C.N.E.C à partir de la saison 2023-2024.	21/06/2022
V12	Mise à jour partenaires. Uniformisation horaire d'inscription aux soirées. Mise à jour application des pénalités. Précisions points TF. Précision FishOr du mois. Précisions inscriptions aux tournois interne et Main Event. Nouveau mode de sélection de l'équipe C.N.E.C	01/06/2023
V13	Mise à jour du principe d'adhésion. Mise à jour suite au changement de nom (Club des Clubs devient Fédération Française de Poker Amateur) Précision sur l'organisation d'AGE (Assemblée Générale Extraordinaire) Précision sur la durée de mandat des membres du bureau	01/10/2023
V14	Précision sur l'oublie de s'annoncer lors de l'élimination Précision sur le Chip Race Evolution Barème points championnat Modification Ecole de Poker	29/06/2024
V15	Mise à jour adhésion Mise à jour du FishOr Evolution éclatement des tables Mise à jour Tournois Internes Mise à jour qualification Team C.F.E.P.A Suppression Main Event et Ecole de Poker	01/07/2025
V16	Mise à jour adhésion Mise à jour tournois et ajout Main Event Ajout précision identification TD	27/06/2026

Règlement intérieur

Organisation

Le règlement intérieur a pour objet de préciser les statuts de l'association ASCAP Poker Montbéliard qui est en conformité avec les statuts et le règlement intérieur de l'ASCAP. Ce document précise les points spécifiques à notre activité. Il est remis lors de la demande d'adhésion.

Adhésion

Conformément à la législation, l'adhésion à l'ASCAP Poker est fixée par le bureau. Le détail des droits se trouve dans la fiche d'adhésion. Aucune espérance de gain (dotation) ne sera proposée lors de nos différents événements hormis des titres et/ou récompenses honorifiques (coupe, trophée). Elle est valable par année scolaire du 1^{er} septembre au 31 juillet.

Toute adhésion est définitive. Il ne saurait être exigé un remboursement d'adhésion en cours d'année en cas de démission, d'exclusion, ou de décès d'un adhérent ou de tout autre événement impondérable indépendant de la volonté de l'association.

Toute personne peut bénéficier d'une soirée pour découvrir l'association, une fois par an, à n'importe quel moment de l'année. A la seconde participation, la personne doit adhérer.

Assemblée générale

L'Assemblée Générale ASCAP Poker a lieu tous les ans à la fin du championnat live hebdomadaire.

Commission ASCAP Poker

Les membres de la commission ASCAP Poker ou bureau ASCAP Poker sont élus en assemblée générale ASCAP Poker à la majorité relative. Ils sont élus pour 4 ans. La commission est renouvelée par quart sortant tous les ans. La taille de la commission sera adaptée suivant les besoins de la section.

Le président, trésorier, secrétaire et vice-président sont élus par la commission ASCAP Poker. La composition de la commission est validée tous les ans en assemblée générale ASCAP.

La démission d'un membre de la commission nécessite une notification écrite à la commission. En cas de démission du président, la commission se réunira pour élire un président suppléant parmi les membres de la commission dans un délai de 1 mois après réception de la lettre de démission. Ce suppléant pourra être proposé ensuite par la commission pour une élection définitive au poste de président lors de l'assemblée générale ASCAP.

Un membre du bureau ne peut pas être exclu du bureau par les autres membres en cas de litige ou divergence d'opinion ou désaccord. Néanmoins il est soumis aux mêmes règles d'exclusions que n'importe quel adhérent pour mauvaise conduite par exemple. Voir chapitre 'Exclusion'.

Le bureau se réserve le droit d'organiser une ou plusieurs Assemblées Générales Extraordinaires (AGE) afin d'élire de nouveaux membres du bureau si besoin, et notamment en cas de démission ou d'absence prolongée d'un ou de plusieurs membres mais également en cas de changement de fonctionnement dimensionnant pour la vie du club. Les délais de prévenance pour ces AGE peuvent être assez courts.

Admission des adhérents

- Aucun mineur ne sera admis.
- Le bureau se réserve le droit de refuser l'adhésion d'une personne dans l'association moyennant une justification écrite basée sur des motifs sérieux et conformes à la loi.
- ☐ Les personnes désirant adhérer devront remplir le formulaire d'adhésion et accepter ce présent règlement.

Exclusion

Un adhérent peut être exclu pour non-respect des règles suivantes :

- Enjeu financier
- Matériel détérioré
- Comportement dangereux
- Propos désobligeants envers les autres joueurs
- Comportement non conforme avec l'éthique de l'association
- Comportement non conforme avec la loi
- Non-respect des statuts et du règlement intérieur
- Non-respect des règles et détérioration des locaux mis à disposition

Celle-ci doit être prononcée par le bureau après avoir entendu les explications de l'adhérent contre lequel une procédure d'exclusion est engagée. L'adhérent sera convoqué par lettre recommandée avec AR quinze jours avant cette réunion. Cette lettre comportera les motifs de la radiation. Il pourra se faire assister d'une personne de son choix. La décision de la radiation sera notifiée par lettre recommandée avec AR.

Perte de la qualité d'adhérent

La qualité d'adhérent se perd par :

- Démission.
- Non renouvellement de l'adhésion.
- Radiation prononcée par le bureau.
- Décès.

Cas Particuliers

Le statut Partenaire : Est attribué à nos partenaires permanents (ASCAP, TexApoker, JS Impression, Cinéma d'Aujourd'hui...) ou temporaires sur décision de la commission ASCAP Poker qui aide le bureau ASCAP Poker (Affiches, informatique, école de Poker...). Ce statut donne accès à toutes les publications du club (Page Facebook, Gazette, résultats...).

Responsabilité

Aucun des adhérents n'est responsable des engagements que l'association a souscrits.

Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'ASCAP sont responsables de la gestion de l'association, sous réserve de(s) faute(s) accomplie(s) durant leur mandat et reconnue(s) devant une juridiction.

Mesures de Police

- Il est interdit de fumer ou devapoter dans les locaux de l'association.
- Il est interdit de jouer de l'argent.
- Il est interdit de consommer de l'alcool.
- Il est interdit de consommer des produits illicites.
- Les membres de la commission peuvent expulser temporairement ou définitivement un participant dont le comportement serait de nature à perturber le bon déroulement de la partie (exemple alcool ou drogue).

Droit d'image

En adhérant à l'association, vous pourrez apparaître sur les photos prises dans le cadre de l'activité associative. En cas de refus, il sera nécessaire de nous en informer par voie écrite. Ces photos serviront à mettre à jour le site internet de l'association et les réseaux sociaux et ce, afin de la présenter auprès de nos partenaires, des pouvoirs publics ou du grand public lors de l'organisation de tournois. Il est possible également qu'une photographie vous représente sur un support tel qu'un guide des associations.

L'association a pour objectif de promouvoir une bonne image du poker. Le témoignage photographique d'une bonne entente et d'une ambiance conviviale étant un moyen d'y parvenir.

Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur est établi par la commission ASCAP Poker Montbéliard puis présenté à l'assemblée générale ordinaire. Il peut être modifié par le bureau directeur sur proposition des membres.

Si nécessaire, des modifications peuvent être apportées en cours d'année et soumis au vote lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Les modifications du nouveau règlement intérieur sont diffusées aux adhérents.

Règles de jeu

Les règles du jeu applicables sont celles émises par la Fédération Française de Poker Associatif (F.F.P.A.). Ces règles s'appliquent à toutes nos parties (championnat et tournois).

Règles de vie

Quelques rappels rapides :

- Il est interdit de répondre au téléphone à table.
- Il est demandé de ranger, cartes, bouton dealer et chaises lorsqu'une table explose.
- La langue officielle aux tables est le Français (l'Anglais est toléré).
- Jeter les déchets. Un point recyclage a été installé et il y a suffisamment de poubelles aux abords de la salle.
- Jeter les mégots de cigarettes dans les cendriers mis à disposition.
- La convivialité et la courtoisie sont évidemment les premières règles à suivre.
- Un coup de main pour mettre en place et ranger la salle est apprécié.
- La manipulation des cartes et des jetons étant propices à la transmission des microbes ou virus, respecter les règles d'hygiène élémentaires en se lavant les mains régulièrement, notamment après un passage aux sanitaires

Règlement des événements

Championnat Live Hebdomadaire

Participation aux soirées

Seuls les adhérents peuvent participer au championnat live hebdomadaire proposé par le club. Les personnes susceptibles d'adhérer à l'association et souhaitant la découvrir seront acceptées une fois à titre exceptionnel en tant que visiteur les jours de rencontre hebdomadaire mais refusées les jours de tournoi.

Le calendrier des soirées est présenté lors de l'AG et envoyé aux adhérents.

Le bureau a toute autorité pour modifier le calendrier préétabli en fonction des événements imprévus (matériel ou salle non disponibles). Le bureau devra avertir les adhérents au minimum une semaine à l'avance.

Inscription aux soirées

Vous pourrez vous inscrire aux soirées via le lien internet dédié ou en présentiel jusqu'à 19h45. Pas d'inscription acceptée par le biais d'une tierce personne.

Si vous vous inscrivez sur le lien et que finalement vous ne pouvez pas venir, il faudra impérativement écrire un mail à l'adresse ascappokercommunication@gmail.com ou envoyer un message écrit (mail, SMS, WhatsApp...) à un adhérent présent qui pourra prévenir le bureau **AVANT 19H45** pour être désinscrit à temps et ne pas perturber la soirée.

Un joueur qui s'est inscrit à la soirée mais qui ne s'est pas présenté à la table avant le début de la 2^{ème} pause et qui n'a pas prévenu de son arrivée tardive lors de son inscription sera retiré du tournoi. Il écopera d'un avertissement. En cas de récidive, l'adhérent sera sanctionné avec le barème suivant :

- 2^{ème} absence : 5 points de pénalité.
- 3^{ème} absence : 10 points de pénalité.
- 4^{ème} absence : 20 points de pénalité.
- 5^{ème} absence : Exclusion du championnat. Vous pourrez continuer à participer aux soirées mais

n'apparaîtront plus dans le classement.

Élimination du tournoi

Au moment de son élimination, le joueur doit impérativement se présenter au Directeur de Tournoi pour annoncer son élimination. **Le TD est identifiable grâce à son brassard autour du bras.** Le joueur éliminé doit s'assurer que le Directeur de Tournoi a bien pris en compte son élimination avant de quitter la salle.

En cas d'oubli le joueur sera sanctionné avec le même barème que pour les absences aux soirées de championnat et sera reclassé au mieux à la bulle des points.

Règlement

Les règles du jeu applicables sont celles émises par la Fédération Française de Poker Associatif (F.F.P.A.) :

Règlement Officiel du Poker de Tournoi en Association (ROPTA) : <https://www.ASCAP25.com/poker-r-o-p-t-a/>

Lors du chip race, il est demandé au joueur le plus apte à racheter les jetons de le faire lors du dernier round avant le chip race. Les jetons qui n'auront pas été changés avant la fin du round seront perdus. Lors de ce dernier round, il est demandé aux joueurs de ne plus utiliser ces jetons (sauf en cas de tapis)

Éclatement tables

A chaque éclatement de table, la clock sera automatiquement mise en pause afin de permettre aux tables d'être complètes pour la donne suivante. Au moment de cet éclatement, les mains en cours devront se finir. La donne suivante ne pourra avoir lieu qu'après relance de la clock.

Classements championnat

Points pour chaque soirée

Chaque soirée du championnat live attribue des points. Ces points sont calculés à partir du nombre de joueurs présents lors de cette soirée ainsi que du résultat obtenu. Les points sont calculés de la façon suivante :

Points = Nombre de joueurs x 10 (exemple : 52 joueurs = 520 points)

La répartition

Les points seront accordés à un certain nombre de joueurs en fonction des inscrits (exemple 24 joueurs marqueront des points si 50 présents). Tous les autres joueurs présents marqueront 0 point. Le barème de points sera consultable sur

https://www.ascap25.com/wp-content/uploads/2022/06/Poker_Bareme_Points.pdf

Classement général annuel

Le classement général annuel du championnat live hebdomadaire est le cumul des points obtenus lors de l'ensemble du championnat. Pour le Fish de l'année, il faudra avoir participé à 60% des soirées. En cas d'égalité, nous appliquerons les mêmes règles que pour le FishOr pour désigner le Fish de l'année

Les TenOr - FishOr

Le TenOr est le classement qui définit le meilleur joueur de chaque mois. En cas d'égalité, sera TenOr celui qui à :

- Le plus de victoires lors du mois en cours
- Le plus de Tables Finales lors du mois en cours
- La meilleure position au classement général
- Le plus de Victoires au classement général
- Le plus de Tables Finales au classement général

Tout joueur qui n'est pas qualifié pour le TenOr pourra prétendre au titre de FishOr.

Le premier jeudi après la fin du championnat, les 10 TenOr (Septembre à juin) se retrouveront pour un Sit & Go. Le vainqueur de la table sera sacré TenOr de l'année.

- Un joueur ne peut être qualifié qu'une fois à la table TenOr
- Si un joueur est 2 fois TenOr dans l'année, le joueur classé 2^{ème} lors de cette 2^{ème} nomination sera le qualifié.

Ce même jeudi, tous les joueurs présents et qui ne sont pas TenOr joueront un tournoi à l'issue duquel le vainqueur sera titré FishOr de l'année.

Tournois Internes, Maint Event & Assemblée Générale

Nombre :

Durant l'année, il y aura 2 tournois internes (voir calendrier) :

- La "Coupe ASCAP"
- Le "Road to ..."

Un Main Event sera peut-être organisé en fonction de l'évolution de la législation.

Descriptifs :

La "Coupe ASCAP" et le "Road to..."

Ces tournois sont ouverts exclusivement aux adhérents ASCAP Poker. Ce tournoi est un tournoi Texas Hold'em No Limit. Un appel aux dons sera fait pour ces événements.

Main Event

Ce tournoi sera ouvert aux adhérents ASCAP Poker mais également à des non adhérents via cooptation. Ce tournoi est un tournoi Texas Hold'em No Limit. Un appel aux dons sera fait pour cet événement.

L'assemblée Générale et Le Tournoi "BBQ"

L'Assemblée Générale se déroulera en fin de saison, à l'issue de l'Assemblée Générale, nous organiserons un Barbecue.

Ce tournoi est ouvert uniquement aux adhérents. Ce tournoi est un tournoi Texas Hold'em No Limit.

Le type de tournoi (Bounty, Knockout, win the button, etc...) sera annoncé quelques semaines avant l'évènement.

Règles applicables :

Afin que l'ensemble de ces tournois se déroulent dans les meilleures conditions possibles, les règles ci-dessous sont appliquées :

- La formule de tournoi (Win the button, Bounty, ...) est définie par le bureau et sera annoncé quelques semaines avant l'évènement...
- Le règlement applicable est le même que celui des soirées de championnat (ROPTA).
- Seules les personnes majeures et à jour d'adhésion (voir détails dans la rubrique "Descriptifs" ci-dessus) sont autorisées à participer.
- Conformément à ce règlement intérieur et à la législation Française, alcool, tabac, cigarette électronique ou tout autre produit illicite sont formellement interdits.
- Les dates et horaires peuvent être modifiés jusqu'à 72 heures avant le début des tournois
- Les inscriptions sur le lien internet dédié sont closes le jeudi avant la date du tournoi.
- Les arrivées tardives sont tolérées jusqu'à la fin de la première pause.
- Pour le Main Event les arrivées tardives sont autorisées jusqu'à la fin du niveau 7 (environ 14h15)
- Les organisateurs des tournois peuvent expulser temporairement ou définitivement un participant dont le comportement serait de nature à perturber le déroulement de la partie en se rendant coupable de manœuvres frauduleuses ou en occasionnant une gêne.
- Les tables, ainsi que les places d'origine et celles durant tout le tournoi sont attribuées par les organisateurs aux joueurs inscrits par sélections aléatoires, sans recours d'aucune sorte, la décision des organisateurs étant souveraine.

Championnat de France par Equipe & Individuel du Poker Associatif (C.F.E.P.A. & C.F.I.P.A.)

Sélection des joueurs pour l'équipe C.F.E.P.A. :

La sélection des joueurs se fera dans l'ordre du classement de l'année précédente sous réserve que les joueurs soient encore adhérents à l'ASCAP Poker et titulaires d'une licence Fédération Française de Poker Associatif (F.F.P.A) prise à l'ASCAP Poker.

2 semaines avant la date de l'étape C.F.E.P.A, Le responsable de l'équipe C.F.E.P.A contactera les 16 premiers joueurs éligibles du classement. Ces joueurs auront 1 semaine pour confirmer leur participation.

A une semaine de la date de l'étape si l'équipe n'est pas complète, tous les adhérents éligibles seront contactés pour participer à cette étape. La première réponse positive sera prise en compte.

En cas de qualification pour les finales (régionale et nationale) la sélection des joueurs se fera en priorisant les joueurs qui ont le plus contribué lors de la phase de poule.

Sélection des joueurs pour le C.F.I.P.A. :

Suivant le nombre de places attribuées par la Fédération Française de Poker Associatif (F.F.P.A.), les joueurs seront sélectionnés en fonction de l'ordre du classement général de la saison précédente.

L'organisation et la participation à cet événement incombe à chaque qualifié. Un regroupement pour l'hébergement ou du co-voiturage peut être organisé par les participants mais en aucun cas sous la responsabilité de l'ASCAP Poker.

